news tank éducation & recherche

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

Parcoursup 2022 : baisse des élèves inscrits ; toujours 12,9 vœux par candidat, dont 34,9 % en licence

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°251584 - Publié le 13/05/2022 à 08:21

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 13/05/2022 à 09:34

© Conférence des présidents d'université – Université de Franche-Comté

96,7 % des 627 000 élèves de terminale scolarisés en France en 2022 et inscrits sur Parcoursup ont confirmé au moins un vœu hors apprentissage en phase principale, une part équivalente à 2021, indique le Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) dans une note flash publiée le 12/05/2022.

Toutefois, le nombre d'élèves de terminale inscrits sur Parcoursup diminue de 2,2 % (- 14 000), alors que les effectifs d'élèves en terminale sont stables (- 0,3 %).

Si les effectifs fléchissent légèrement pour les séries technologique (- 1,1 %) et générale (- 0,8 %), cette baisse concerne particulièrement la série professionnelle (- 7,5 %). Elle s'explique principalement par la baisse de l'effectif des élèves de terminale professionnelle et par leur plus grande proportion à ne demander que des formations en apprentissage.

Le nombre de vœux moyen par candidat est resté constant, passant de 12,8 en 2021 à 12,9 en 2022, alors que le nombre de formations sur la plateforme continue de progresser, + 500 en un an pour atteindre 13 800, soit une augmentation similaire à celle entre 2020 et 2021.

La composition des vœux des candidats varie toujours très peu : la licence représente en moyenne 34,9 % des vœux des listes (y compris 3,6 % en LAS (Licence avec option accès santé)), les CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) (6,0 %), les DE sanitaire et social (5,7 %) et les Pass (Parcours d'accès spécifique en santé) (4,1 %).

La part du nombre de vœux en BTS (Brevet de technicien supérieur) (28,2 %) a diminué de 1,6 point en un an, avec une baisse de 2,1 points pour les terminales technologiques et 1,6 point pour les professionnelles, alors que la part du nombre de vœux en BUT (Bachelor universitaire de technologie) reste stable (10,8 %), et augmente même de 1,5 point pour les candidats de la série technologique.

La phase d'examen des vœux et de saisie des données d'appels par les établissements s'achèvera le 20/05. Après une

période de vérification des classements et données d'appels, la phase principale de réponse des candidats aux établissements débutera le 02/06.

La licence reste la formation la plus demandée, suivie du BTS

« La licence et les BTS (Brevet de technicien supérieur) sont les deux formations les plus demandées : près de sept candidats sur dix confirment au moins un vœu en licence (hors LAS (Licence avec option accès santé)) et près de la moitié en BTS », indique la note du Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques).

> *« Il s'en suit les BUT (Bachelor universitaire de technologie) qui sont demandés par un tiers des candidats confirmant un vœu, les LAS (Licence avec option accès santé) (19 %) et les CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) (16 %). »*

Toutefois les dynamiques sont différentes : la part des candidats qui confirment au moins un vœu en licence augmente de 1,1 point, mais diminue de 1,4 point en ce qui concerne les BTS et de 1,0 point pour les Pass (Parcours d'accès spécifique en santé).

Comme les années précédentes, six candidats sur dix choisissent une ou deux filières de formations différentes dans leurs listes de vœux, respectivement 30 % et 28 %.

Parcoursup 2022 : choix de filières de formation des candidats selon la série de terminale

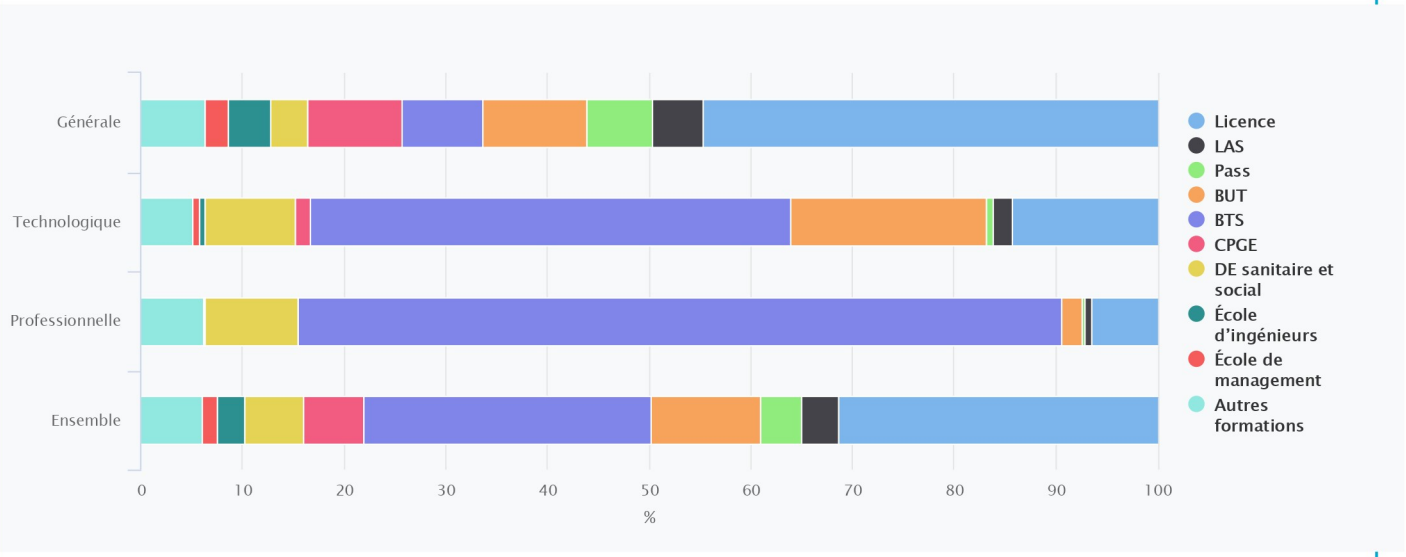

Source(s) : *Mesri-Sies*

1 à 4 sur 4

Série du baccalauréat	Licence	LAS	Pass	BUT	BTS	CPGE	DE sanitaire et social	École d'ingénieurs	École de management	Autres formations
Générale	44,7 %	5,1 %	6,5 %	10,2 %	7,9 %	9,3 %	3,6 %	4,2 %	2,2 %	6,4 %
Technologique	14,3 %	1,8 %	0,7 %	19,3 %	47,2 %	1,5 %	8,9 %	0,6 %	0,6 %	5,1 %
Professionnelle	6,5 %	0,7 %	0,3 %	2,0 %	75,0 %	0,1 %	9,1 %	0,0 %	0,1 %	6,2 %
Ensemble	31,3 %	3,6 %	4,1 %	10,8 %	28,2 %	6,0 %	5,7 %	2,7 %	1,5 %	6,1 %

1 à 4 sur 4

Source(s) : *Mesri-Sies*

Deux réformes prises en main : études de santé et baccalauréat

Une évolution des vœux en formation de santé

Selon le Sies, la réforme du premier cycle des études de santé conduit à une évolution des vœux dans ces filières.

- Si moins de candidats ont choisi de s'orienter en Pass, c'est notamment parce que les élèves de terminale ayant confirmé une formation LAS font moins souvent que l'an dernier un vœu en Pass (42 %), soit - 3,4 points
- Il en est de même pour ceux ayant confirmé une CPGE (14 %, -1,7 point), une école d'ingénieurs (13 %, - 1,6 point), une licence (11 %, - 1,0 point) ou encore un DE (Diplôme d'Etat) sanitaire et social (27 %, - 0,4 point).
- En revanche, les candidats ayant fait un vœu en licence et DE sanitaire et social ont un peu plus souvent confirmé un vœu en LAS, respectivement 25 % (+ 0,3 point) et 46 %(+ 0,6 point).
- Les candidats ayant confirmé un vœu en Pass diversifient un peu plus qu'en 2021 leur liste de vœux notamment vers les autres filières de santé : 83 % d'entre eux confirment un vœu en LAS (+ 2,9 points par rapport à 2021), 77 % une licence (+ 1,9 point) et 29 % un DE sanitaire et social (+ 2,1 points).

Des choix cohérents avec les enseignements de spécialité de terminale

La campagne 2022 de Parcoursup marque la deuxième année durant laquelle les candidats de terminale générale sont issus de la réforme du baccalauréat, et ont donc dû choisir deux enseignements de spécialité en terminale parmi les trois sélectionnés en première.

Dans l'ensemble, 91,4 % des candidats de série générale confirment un vœu en licence hors LAS, 33,4 % en BUT, 25,9 % en LAS et 24,0 % en CPGE.

Pour les dix doublettes d'enseignements les plus fréquentes, choisies par 79 % de ces terminales, les vœux sont cohérents avec leurs choix de doublette :

- 58,4 % des terminales avec les enseignements mathématiques et physique-chimie ont confirmé un vœu en CPGE et 40,5 % en école d'ingénieurs.
- Ceux ayant suivi la spécialité SVT (Sciences et vie de la Terre) choisissent, en majorité, des formations en santé, notamment pour la combinaison SVT et physique-chimie, où 70,4 % ont confirmé un vœu en LAS, 58,4 % en Pass et 24,7 % en DE sanitaire ou social.
- Pour la doublette mathématiques et numérique et sciences informatiques, qui rentre dans le top 10 cette année, 73,0 % des candidats ont confirmé un vœu en BUT et 32,3 % une école d'ingénieurs.

Parcoursup 2022 : part de terminales générales ayant fait un vœu par formation selon la doublette d'enseignements

1 à 11 sur 11 1

Doublette d'enseignements	Part de candidats (%)	Licence	LAS	Pass	BUT	BTS	CPGE	DE sanitaire et social	École d'ingénieurs	École de management	Autres formations
Mathématiques, physique-chimie	17,6	89,3 %	29,7 %	19,6 %	41,1 %	13,3 %	58,4 %	4,1 %	40,5 %	2,8 %	31,0 %
HGGSP, SES	15,4	95,8 %	9,4 %	0,9 %	35,7 %	26,9 %	13,9 %	3,6 %	0,1 %	8,8 %	23,3 %
Physique-chimie, SVT	12,8	82,0 %	70,4 %	58,4 %	24,5 %	17,9 %	20,1 %	24,7 %	5,8 %	0,9 %	16,3 %
Mathématiques, SES	6,8	94,6 %	12,9 %	2,3 %	48,0 %	28,0 %	33,2 %	2,7 %	1,8 %	20,8 %	36,5 %
LLCER, SES	6,4	94,2 %	8,9 %	1,0 %	37,4 %	35,2 %	8,2 %	3,6 %	0,2 %	11,3 %	15,9 %
Mathématiques, SVT	5,7	89,4 %	54,5 %	32,3 %	31,3 %	25,1 %	15,8 %	20,7 %	8,4 %	2,7 %	20,8 %
HGGSP, LLCER	4,8	97,0 %	6,7 %	0,7 %	16,7 %	20,8 %	11,4 %	2,7 %	0,1 %	2,9 %	20,0 %
HGGSP, HLP	3,4	97,5 %	9,1 %	0,8 %	14,8 %	14,7 %	23,3 %	4,1 %	0,0 %	1,1 %	20,3 %
Mathématiques, NSI	2,7	89,1 %	8,6 %	1,1 %	73,0 %	32,1 %	28,0 %	0,7 %	32,3 %	1,7 %	24,8 %
SVT, SES	3,4	90,5 %	41,0 %	13,8 %	32,6 %	34,1 %	3,3 %	25,5 %	0,8 %	3,3 %	16,0 %
Autres doublettes	21,0	92,2 %	16,1 %	4,4 %	27,0 %	26,3 %	14,8 %	7,1 %	4,6 %	2,8 %	26,2 %

1 à 11 sur 11 1

Note : HGGSP : Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques
LLCER : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
HLP : Humanités, littérature et philosophie
SES : Sciences économiques et sociales
SVT : Sciences de la vie et de la Terre
NSI : Numérique et sciences informatiques

Source(s) : *Mesri-Sies*

Les vœux hors académie stables, légère hausse de la part des boursiers

74,7 % des candidats ont confirmé au moins un vœu hors de l'académie de leur lycée, soit une part équivalente à celle de 2021 (+0,3 point), après une augmentation de 5 points entre 2020 et 2021.

« Alors que la part des candidats boursiers (25,8 %) est la même qu'en 2021, celle de ceux ayant confirmé au moins un vœu hors de l'académie (67,1 %) connait une légère hausse de 1 point », indique le Sies

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri)

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont rassemblés dans un ministère depuis le 17/05/2017. Frédérique Vidal en est la ministre.

Catégorie : Etat

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

Général

Date de création	Mai 2017
Implantations, dont siège	Rue Descartes, 75005 Paris (siège)
Missions et objectifs	• Prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement relative au développement de l'enseignement supérieur. • Proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie ; • préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » ; • il est associé à la définition et à la mise en œuvre du programme des investissements d'avenir. • il est compétent, en lien avec les autres ministres intéressés, pour la définition et le suivi de la politique en matière d'innovation. • il prépare les décisions du Gouvernement relatives à la constitution d'universités de recherche à rayonnement international. • il participe à la promotion des sciences et des technologies, à la diffusion de la culture scientifique, technologique et industrielle ainsi qu'à la politique de développement durable. • il participe, conjointement avec les autres ministres intéressés, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en faveur du développement et de la diffusion des usages du numérique dans la société et l'économie.

Composantes	• Secrétariat général ; • Dgesip (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) ; • DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) ; • Igésr (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche).
Direction	Directeurs généraux : • De la recherche et de l'innovation : Claire Giry (depuis le 26/05/2021). • De l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez (depuis le 17/07/2019).
Secrétaire général(e)	Marie-Anne Lévêque
Ministre	Frédérique Vidal (depuis le 17/05/2017)

Fiche n° 2286, créée le 11/07/2014 à 04:20 - MàJ le 09/04/2020 à 17:38

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »